

Prévention des risques psychosociaux

RPS : comprendre, prévenir et agir



DUREE

1 jour, soit 7 heures

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIF

12 personnes max

PUBLIC CONCERNE

Tous

LIEUX ET DATE

Nous consulter

TARIFS (€ HT)

Nous consulter

FORMAT

Présentiel uniquement

INTERVENANT

Formateur RPS, sélectionné selon processus qualité interne

REFERENCES

Art. L4121-1 et L4121-2

Art. 1152-1

Art. 1153-1

Art. 1142-2-1

Code du Travail

Maj programme : 19/02/2026

Taux satisfaction* (2025) : **96%**

*note de satisfaction calculée sur l'ensemble des formations 2025 à partir des évaluations à chaud participants

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffer.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441

OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principaux textes réglementaires sur les RPS
- Identifier et comprendre les différents types de RPS
- Identifier les facteurs générateurs de RPS et déceler les signaux faibles
- Comprendre les atteintes sur la santé
- Définir des actions pour agir et prévenir les RPS

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
 - Jeux de découverte
 - Quizz
 - Travaux en sous-groupes
 - Vidéos de sensibilisation
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un Livret Mémo

CONTENU

Partie I : Introduction

- Tour de table
- Les idées reçues sur les RPS
- Statistiques

Partie II : Comprendre les RPS avec la systémique FRAt

- Définitions et exemples
- Les différents RPS
 - Le stress (aigu, chronique, post-traumatique)
 - Les violences internes (harcèlements sexuel et moral, agissements sexistes...)
 - Les violences externes
- Les 6 facteurs générateurs de RPS (rapport GOLLAC)
- Les atteintes sur la santé / sur l'organisation

Partie III : Connaître les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations de l'employeur
- Les principes généraux de la prévention
- Les sanctions

Partie IV : Déceler les signes de RPS et les prévenir

- Quel rôle pour l'entreprise ?
- Quel rôle pour le RHSAS ?
- Agir face à un signalement
- Déceler les RPS : les signaux faibles
- Les conseils pour agir

Partie V : Mon plan d'action